

LISTE DES MÉDECINS AGRÉÉS

- Vous êtes candidat au permis de conduire ou vous en sollicitez le renouvellement pour les catégories C, C1, C1E, CE, D, D1, D1E, DE.
- Vous demandez ou prorogez une fiche médicale de conducteur (carte jaune) du fait que, sous couvert de votre permis de conduire de la catégorie B, vous exercez ou souhaitez exercer à titre professionnel l'activité d'enseignant de la conduite automobile, de chauffeur de taxi, de conducteur d'ambulance, de véhicules affectés au ramassage scolaire, ou de véhicules affectés au transport public.

Vous pouvez passer la visite médicale, à laquelle vous êtes astreint, au cabinet de l'un des médecins agréés par le Préfet suivant :

GAP		BRIANÇON	PRA LOUP
Dr Dominique CHEVASSUS-BES 15 avenue Foch Entrée rue Juvénis Tél. : 04.92.20.01.84	Dr Janine PHOTIOU Maison de sante Pluridisciplinaire SELIANCE 5-7 impasse de Bonne Tél. : 04.92.52.33.33	Dr François FOCKENIER Bâtiment des affaires scolaires 9 avenue René Froger Tél. : 04.92.21.53.24	Dr Véronique GLATZ Cabinet Médical Tél. :04.92.84.13.23
Dr Gérard HUNERFURST 2 Bd Pierre et Marie Curie Tél. : 04.92.53.99.73	SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES	ORCIERES	DONZERE (Drôme)
		Dr Jean-Pierre MOUREN Cabinet Médical Espace Ecrins Tél. : 04.92.55.70.77	Dr DAHMANI Samira Cabinet Médical 2 place Jules Ferry Tél. : 04.75.51.36.89

Pour la consultation :

Vous devrez vous munir des pièces suivantes, avant de prendre rendez-vous avec le médecin que vous avez choisi (à l'exception de votre médecin traitant) :

- l'imprimé cerfa n°14880*02 (avis médical), **pré-rempli**
- le permis de conduire et une pièce d'identité
- le règlement de 36 euros

Pour la demande de fiche d'aptitude médicale (carte jaune) :

Vous devrez **envoyer** le formulaire de demande (disponible sur le site de la préfecture) et les pièces suivantes en préfecture de Gap :

- l'imprimé cerfa n°14880*02 (avis médical), complété par le médecin
- 2 photos d'identité identiques, récentes, aux normes (35 mm x 45 mm), non scannées,
- copie du permis de conduire,
- copie d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de domicile
- une enveloppe affranchie au tarif normal, libellée à votre adresse

Pour la demande de permis de conduire, un seul site :

ANTS.GOUV.FR